



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 2 mars, 2020, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Jean Bergeron, Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Louise Brière, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 31.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 2 mars 2020.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 mars 2020
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 3 février 2020 ainsi que les deux séances extraordinaires du 10 février, 2020 et 17 février, 2020.
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Modification à la liste des comptes du mois de janvier 2020
 - 8.3 Modification du calendrier des assemblées du Conseil pour l'année 2018
 - 8.4 Vente 2020 des immeubles pour défaut de paiement des taxes
 - 8.5 Demande d'appui pour la modification du taux de pourcentage offert aux municipalités – Programme d'emplois d'été Canada
 - 8.6 Mandat à la SPA de l'Estrie
 - 8.7 Avril est le mois de la jonquille
 - 8.8 Soutiens à la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020
9. Législation

2020-03-045



No de résolution
ou annotation

9.1 Adoption du règlement 401-1-2020 « taxation et tarification municipale pour l'année 2020 et les conditions de perception modifiant le règlement 401-2019 »

10. 2^{ème} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Mardi, le 14 avril 2020, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. **Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 3 février 2020 ainsi que les deux séances extraordinaires du 10 février, 2020 et 17 février, 2020.**

2020-03-046

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,

ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux français de la séance ordinaire du 3 février 2020 ainsi que les deux séances extraordinaires du 10 février, 2020 et 17 février, 2020, soit adoptés tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. **1^{re} période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Qui pourra utiliser les génératrices (basé sur la liste des organismes) et qui paiera pour les frais ?
- Erreur #69 en novembre factures
- Est-ce que suite à l'affichage ou l'on demande d'être bilingue, si nous avons engagé deux DG francophones – acceptons-nous de changer le statut de la municipalité ?
- Achat de 10 radios – est-ce qu'il y a seulement 10 pompiers ?
- Pourquoi le PV du 16 décembre 2019 est protégé par le mot de passe ?
- Est-ce qu'il serait possible d'avoir un programme pour les enfants pour jouer au golf – jusqu'au montant de 60 \$?
- Pour quand la construction d'une nouvelle caserne et à quel coût ?

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale par intérim fait mention qu'il n'y a pas de sujets d'intérêt public.

6. **Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. **Rapports des comités**

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture



No de résolution
ou annotation

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **191 315.90 \$**.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 02-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Modification à la liste des comptes du mois de janvier 2020

CONSIDÉRANT QUE lors du dépôt de la liste des comptes du mois de janvier, le total des factures # 89-90-91-92-93-94 créait un crédit important, modifiant ainsi le montant réel dû ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte la liste des comptes modifiée du mois de janvier et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 100 336.48 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 01-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.3 Modification du calendrier des assemblées du Conseil pour l'année 2020

ATTENDU QUE des modifications au calendrier des assemblées du Conseil doivent être apportées en raison de l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Louise Brière;

ATTENDU QUE le calendrier à être adopté est conforme au règlement 422-2015 ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,

ET RÉSOLU d'adopter le calendrier modifié des séances du Conseil pour l'année 2020 et d'en fixer l'heure à 19 h 30.

2020-03-047

2020-03-048

2020-03-049



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

Lundi 13 janvier ; Lundi 3 février ; Lundi 2 mars ;
Mardi 14 avril ; Lundi 4 mai ; Lundi 1^{er} juin ;
Lundi 6 juillet ; Lundi 3 août ; Lundi 14 septembre ;
Lundi 5 octobre ; Lundi 2 novembre Lundi 7 décembre

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Vente 2020 des immeubles pour défaut de paiement des taxes

2020-03-050

ATTENDU QUE conformément aux articles 1022 et suivant du *Code Municipal*, la secrétaire-trésorière doit préparer une liste des personnes endettées envers la municipalité;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a avisé les propriétaires en défaut par lettre recommandée;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal demande à la MRC du Haut-Saint-François de vendre, pour défaut de paiement des taxes, les immeubles identifiés ci-dessous :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim, Mme Louise Brière à enchérir sur les immeubles de sa municipalité lors de la vente 2020 pour non-paiement de taxes foncières.

Matricule	Adresse (Bury, JOB 1J0)	Taxes municipales	Cadastre
2443-66-9759	730, Route 255 Nord	7 702.68 \$	4 773 020
2538-83-2356	449, rue Stokes	4 239.75 \$	4 773 080
2637-66-1737	1, rue Grey	5 193.38 \$	4 773 231
2637-66-3832	Rue Grey	450.31 \$	4 774 851
3336-24-5074	760, Chemin Herringville	2 096.81 \$	4 773 526
3741-64-9127	1083, Route 214	5 734.21 \$	4 773 611

Plus les frais encourus et les taxes scolaires pour chacun des immeubles.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Demande d'appui pour la modification du taux de pourcentage offert aux municipalités – Programme d'emplois d'été Canada

2020-03-051

ATTENDU QUE le programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 à 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

ATTENDU QUE ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

ATTENDU QUE les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100% du salaire horaire minimum;

ATTENDU QUE les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50% du salaire horaire minimum;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE le Gouvernement du Canada reconnaît les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU de demander au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;

QUE la municipalité de Bury appuie les MRC ainsi que l'ensemble des municipalités du Québec et de la FQM;

QUE la municipalité de Bury demande aux MRC et aux municipalités de transmettre leur appui à la présente demande au député fédéral de leur circonscription;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.6 Mandat à la SPA de l'Estrie

2020-03-052

ATTENDU QUE le Ministère de la Sécurité publique du Québec a adopté la Loi P-38.002 « Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens » dont l'application a été déléguée aux villes et municipalités;

ATTENDU QUE de cette loi découle une nouvelle réglementation et que celle-ci prendra, force le 3 mars 2020;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que la municipalité délègue le mandat d'application du règlement d'application de la Loi P-38.002 « Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens » à la SPA de l'Estrie.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.7 Avril est le mois de la jonquille

2020-03-053

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU de décréter le mois d'avril est le «Mois de la jonquille».

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.8 Soutiens à la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020

2020-03-054

ATTENDU QUE la municipalité soutient la « Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020 » de l'Association pulmonaire du Québec (APQ), tenue en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à mener des activités d'arrachage, de prévention et de sensibilisation;

ATTENDU QUE ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLUE que la municipalité de Bury soutienne la «Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020.»

QUE la municipalité procédera à l'affichage de publication sur le site Internet, dans la chronique municipale et mettra à la disposition des citoyens des dépliants «Venir à bout de l'herbe à poux.»

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Législation



No de résolution
ou annotation

9.1 Adoption du règlement 401-1-2020 « taxation et tarification municipale pour l'année 2020 et les conditions de perception modifiant le règlement 401-2020 »

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a adopté un budget municipal pour l'année financière 2020 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le présent règlement modifie le règlement 401-2020 ;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'apporter des modifications dans les tarifs pour la fourniture des compteurs d'eau et les frais d'installation ;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance ordinaire du Conseil le lundi 3 février 2020 ;

ATTENDU QUE la présentation du présent règlement a eu lieu à la séance ordinaire du Conseil le lundi 3 février 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que le règlement numéro 401-1-2020 intitulé taxation et tarification municipale pour l'année 2020 et les conditions de perception modifiant le règlement 401-2020, soit adopté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Des questions ont été amenées concernant :

- Je présume que M. Blouin est parti en même temps que sa fille ?
- Comment vous faites pour comprendre M. Cork lorsqu'il parle ?
- Combien de propriétés en vente pour taxes et quelle est la procédure ?
- Est-ce qu'il y aura un camp de jour, vu l'appui à l'augmentation ?
- Quelle a été la modification des tarifs dans le nouveau règlement adopté ?

11. Varia et affaires nouvelles Sans objet

12. Information des membres du Conseil Sans objet

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 50.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le mardi 14 avril 2020, à 19 h 30, au centre communautaire Manège militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

2020-03-055

2020-03-056



No de résolution
ou annotation

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Louise Brière, secrétaire-trésorière par Intérim certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes : 2020-03-047; 2020-03-048;

Signé ce 3 mars 2020

Louise Brière
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Walter Dougherty, Maire